

22 janvier 2023 | 22. Januar 2023



C'est avec plaisir, mais aussi avec fierté, que l'Assemblée nationale accueillera dimanche 22 janvier la Présidente du Bundestag, Madame Bärbel Bas, et une partie des députés allemands pour célébrer la signature du traité de l'Elysée et l'amitié franco-allemande.

Au cours d'une longue et difficile histoire, nos deux pays se sont plusieurs fois affrontés, avant de se réconcilier. Notre amitié, voulue par nos deux peuples et par leurs dirigeants, a permis de construire un avenir meilleur, de paix et de solidarité. Simone Veil, à qui la Présidente du Bundestag et moi-même irons rendre hommage au Panthéon, le disait avec lucidité : « L'Europe c'est avant tout la fin des conflits entre la France et l'Allemagne. C'est déjà acquis depuis maintenant un peu plus de vingt ans. Mais il faut poursuivre dans cette voie et dans une perspective de confiance et de construction, ensemble. »

Nombreux sont ceux qui chaque jour travaillent à resserrer nos liens, renforcer notre partenariat, construire une Union européenne forte, unie, dont les valeurs démocratiques rayonnent à travers le monde. Nos Assemblées ont aussi un rôle essentiel à jouer. Et elles le jouent pleinement. Depuis 2018, elles se sont jumelées à travers

l'Assemblée parlementaire franco-allemande, un organe de coopération unique. Nos relations parlementaires se sont institutionnalisées, nos méthodes de travail se sont rapprochées, nos positions ont convergé. Et nous avons aussi engagé un travail concret pour l'avenir de nos concitoyens des deux rives du Rhin, de la réindustrialisation, à la transition énergétique, en passant par la coopération scientifique et culturelle et la promotion des valeurs démocratiques européennes. La Déclaration commune des Présidentes de nos deux Assemblées que nous diffuserons le 22 janvier, s'inscrit dans cette démarche.

Nombre des grands chantiers du futur sont d'abord franco-allemands. Nous les mènerons ensemble !

C'est aussi pour cela que de la Sorbonne, autour du Président de la République Emmanuel Macron, du Chancelier Olaf Scholz, de mon homologue Bärbel Bas et moi-même, jusqu'à l'hémicycle de notre Assemblée, le dialogue avec la jeunesse sera au cœur de cette journée de célébration : c'est avec eux que nous bâtirons l'Europe de demain.

Yaël Braun-Pivet,  
Présidente de l'Assemblée nationale



©Deutscher Bundestag / Thomas Köhler / Photothek

Madame Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale et Madame Bärbel Bas, Présidente du Bundestag allemand, mèneront ensemble cette journée de célébration.

Cela s'inscrit dans la relation de coopération qu'elles construisent et qui s'est déjà concrétisée par une présidence commune de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, exercée le 7 novembre dernier à Berlin.



Deutscher Bundestag



## Biographies des Présidentes

### Yaël Braun-Pivet

Présidente de l'Assemblée nationale  
Née le 7 décembre 1970 à Nancy

#### Vie professionnelle :

Avocate pénaliste (études à la faculté de Nanterre) ;  
Directrice et créatrice de centres d'accueil dispensant des consultations gratuites d'avocats pour les Restos du Cœur ;  
Directrice d'une agence dans le domaine du tourisme.

#### Vie politique :

Depuis 28 juin 2022 : Présidente de l'Assemblée nationale ;  
Juin 2017 – juin 2022 : Présidente de la commission des lois ;  
Depuis juin 2017 : Députée des Yvelines

### Bärbel Bas

Présidente du Bundestag allemand  
Née le 3 mai 1968 à Walsum (aujourd'hui : Duisbourg)

#### Vie professionnelle :

Administratrice dans le domaine de l'assurance-maladie et économiste en gestion des ressources humaines (Académie d'administration et de commerce, VWA)

#### Vie politique

Depuis le 26 octobre 2021 : Présidente du Bundestag allemand ;  
Depuis 2009 : Membre du Bundestag allemand (circonscription de Duisbourg I) ;  
De 1994 à 2002 : Membre du conseil municipal de la ville de Duisbourg.

1<sup>ère</sup> séquence

## Panthéon

10h30

À l'issue d'un moment de recueillement devant le tombeau de Simone Veil, les présidentes des deux Assemblées répondront aux questions des médias devant le Panthéon.



## Simone Veil, un destin européen

Les présidentes souhaitaient rendre hommage à cette grande femme, figure et incarnation du XX<sup>ème</sup> siècle européen.

Le 29 novembre dernier, la Présidente de l'Assemblée nationale avait déjà souhaité rendre hommage à Simone Veil en inaugurant un buste à son effigie dans le jardin des Quatre-Colonnes, offrant une présence permanente à cette femme au sein de l'Assemblée nationale, où elle défendit avec succès la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse.

Ayant vécu le pire de ce que l'Europe a pu subir, elle porta haut les idéaux d'humanité, de liberté et d'émancipation.

Première femme secrétaire du Conseil supérieur de la Magistrature, première femme ministre d'État en France, elle aura également une action décisive pour la construction européenne, en devenant en 1979 la première femme présidente du premier Parlement européen élu, au suffrage universel.

Son histoire doit nous donner, aujourd'hui encore, les forces nécessaires pour continuer de construire l'Europe que nous désirons.

2<sup>ème</sup> séquence

## Sorbonne

Arrivée des autorités

À partir de 10h50

arriveront successivement à la Sorbonne :

**Madame la Présidente de l'Assemblée nationale**, accueillie par le Recteur de Paris, Chancelier des Universités d'Île de France ;

**Madame la Présidente du Bundestag allemand**, accueillie par la Présidente de l'Assemblée nationale et le Recteur de Paris ;

**Monsieur Emmanuel Macron**, Président de la République française, accueilli par la Présidente de l'Assemblée nationale et la Présidente du Bundestag allemand ;

**Monsieur Olaf Scholz**, Chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne, accueilli par le Président de la République.

Ces arrivées pourront faire l'objet de prises d'images depuis la rue des Écoles.

3<sup>ème</sup> séquence

## Cérémonie au sein du Grand Amphithéâtre

À partir de 11h15

Allocutions de :

Madame la Présidente de l'Assemblée nationale ;  
Madame la Présidente du Bundestag allemand ;  
Monsieur le Chancelier fédéral ;  
Monsieur le Président de la République.

L'auditoire sera composé de parlementaires et de jeunes des deux pays.

Une partie des journalistes pourra s'installer dans le Grand Amphithéâtre à partir de 9h30 ; une autre partie ira dans des salles réservées à la presse (1er étage), où un écran TV et des casques de traduction permettront de suivre la cérémonie.

Les journalistes pourront circuler librement de l'amphithéâtre aux salles de presse jusqu'à 10h45. À partir de 10h45 la circulation sera interdite.

## Assemblée nationale

Débats et travaux

15h

Séance parlementaire franco-allemande dans l'hémicycle :  
Intervention de chacun des groupes politiques des deux Assemblées ;  
Déclaration commune des deux Assemblées.

17h15

Les présidentes échangeront avec des jeunes Allemands et Français au sein de l'hémicycle.

**La participation de jeunes de nos deux pays** à cette célébration parlementaire du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la signature du Traité de l'Élysée semblait essentielle aux présidentes. Une centaine d'entre eux pourra donc assister à la séquence de la Sorbonne et à la séance parlementaire franco-allemande. Ces jeunes auront ensuite l'opportunité de s'adresser et d'échanger directement avec les présidentes des Assemblées.

Le Traité de l'Élysée créait dès 1963 l'Office franco-allemand pour la jeunesse, incarnant l'idée que la réconciliation de nos peuples et la vivacité de notre amitié devraient prendre leurs racines dans la jeunesse.

# 60 ans d'amitié franco-allemande

## Célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire du Traité et Signature du Protocole additionnel au Traité de l'Élysée

Mise en place de nouvelles structures de concertation :  
Le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS) ;  
Le Conseil économique et financier franco-allemand (CEFFA) ;  
Le Conseil franco-allemand de l'environnement (CFAE).

22 janvier  
1963

22 janvier  
1988

22 janvier  
2003

**Signature du Traité de l'Élysée**  
Le Président de la République française, Charles de Gaulle, et le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Konrad Adenauer, scelle, 18 ans seulement après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la réconciliation de nos deux peuples. Ce traité lance une coopération concrète et féconde entre nos deux pays.

## Célébration du 40<sup>ème</sup> Anniversaire du Traité de l'Élysée

Création du Conseil des ministres franco-allemand et désignation dans chaque pays d'un Secrétaire général pour la coopération franco-allemande chargé d'assurer la préparation et le suivi des décisions politiques touchant à la coopération franco-allemande.

Réunion commune en séance plénière de l'Assemblée nationale et du Bundestag allemand à Versailles.

## Célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée

Renforcement de la coopération entre les deux Assemblées (constitution de groupes de travail communs, élaboration de positions communes sur les questions européennes, renforcement de l'échange de longue durée de fonctionnaires).

Réunion commune en séance plénière de l'Assemblée nationale et du Bundestag allemand au sein du bâtiment du Reichstag, à Berlin.

22 janvier  
2013

22 janvier  
2019

Mars 2019

## Signature du Traité d'Aix-La-Chapelle sur la coopération et l'intégration franco-allemande

Donne un nouvel élan et une nouvelle dimension à la coopération entre nos Gouvernements en instaurant des consultations à tous les niveaux afin de rechercher des positions communes et d'agir conjointement dans de nombreux domaines (affaires européennes, politique étrangère, défense, climat, économie etc.).

22 janvier 2023 | 22. Januar 2023



Tous les détails de l'événement sur le site de l'Assemblée nationale :  
<https://bit.ly/TE-60>

